

Rapport de la commission de l'aménagement et de l'environnement chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 11 décembre 2018 en vue de l'ouverture d'un crédit de 578 100 francs destiné à l'amélioration des mesures de modération de la circulation et de sécurisation des déplacements dans la zone 30 km/h du quartier des Acacias.

RECOMMANDATION

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 14 octobre 2019,
dans le rapport PR-1334 A)

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif de prévoir la plantation d'arbres dans ce projet d'aménagement.